



PERMIS B

Prérequis : Être âgé de 17 ans minimum (sans limite d'âge) pour déposer le document Cerfa 02 en enregistrement sur le site A.N.T.S. afin de commencer la formation. Être titulaire de L'ASSR 2 ou de l'ASR pour les personnes âgées de moins de 21 ans. Être âgé de 17 ans minimum (sans limite d'âge) pour passer l'E.T.G (Épreuve Théorique Générale du code de la route). Être âgé de 17 ans minimum pour passer les épreuves pratiques de la conduite de la catégorie B.

Objectifs : La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route en suivant le programme de formation REMC de la catégorie B et la matrice GDE. Une acquisition, progressive et étalée dans le temps, des compétences indispensables à la conduite sûre et responsable d'un véhicule de la catégorie B dans des situations de circulation les plus variées possibles. La formation doit être adaptée aux besoins spécifiques de chaque conducteur.

Modalités et délais d'accès :

L'inscription se fera par mail/téléphone ou sur place auprès de Monsieur BECHITI Abdelhalime qui valide la faisabilité de la formation après un entretien et évaluation de positionnement. Un programme, un contrat et la date de formation choisie seront envoyés par mail ou remis en main propre. L'inscription sera prise en compte à la signature du contrat au plus tard 15 jours avant le début de la formation

Il reste 15 jours minimum entre votre inscription et votre entrée en formation. L'inscription sera prise en compte à la signature du contrat au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Méthodes mobilisées :

Moyens pédagogie :

Méthodes et techniques adaptées aux adultes. Outils pédagogiques et réglementaires (fiche de progression, livret d'apprentissage, livre de code...). Moyens techniques : partie théorique, salle chauffée avec tables et chaises, des supports pour prendre des notes, DVD reprenant les thèmes du code avec explications et schémas supplémentaires par un enseignant à la demande de l'élève, documentation professionnelle.

Moyens techniques partie pratique :

Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut être effectuée que sur des véhicules appartenant à l'auto-école ou au centre de formation. o Véhicules à double commande de la catégorie B (en boîte manuelle et en boîte automatique) assurés, entretenus et mis à disposition.

Modalités d'évaluation :

Une évaluation de départ est obligatoire (Arrêté du 05 mars 1991 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière).

L'épreuve théorique générale (E.T.G).

L'épreuve pratique de conduite.

Durée : 20 heures (minimum légal obligatoire) sauf pour les titulaires d'une autre catégorie de permis hors AM et B1

Lieu : Auto Ecole ACR, Route d'Enghien 95100 Argenteuil

Date et horaire : Lundi au Samedi

Tarif : Manuelle : FORFAIT 20H : 1040 euros Forfait 30H : 1540 euros

 Automatique : FORFAIT 13H : 850 euros Forfait 13H : 1150 euros

Le permis B permet la conduite de :

- Véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- Véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Programme de la formation

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.

3) **Une formation pratique** :

MAÎTRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
--	--	---	--

Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.			
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.			

Accessibilité aux personnes handicapées: Pour les personnes concernées, une étude de faisabilité sera faite pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. Merci de le signaler le plus en amont possible. Nous étudierons les solutions possibles en terme d'adaptation de nos formations en concertations croisés avec l'AGEFIPH

Contacts:Mail: acrautoecole@gmail.com ou tel: 01.39.61.66.83 M BECHITI Abdelhalime

Indicateur de résultat

Nombre d'inscription 2024 : 177

Taux de réussite 1 er passage : 63,6%

Taux d'abandon : 0